



Rapport de la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick de 2014- Volumes I et II



Ordre du jour de la présentation

- Calendrier de publication des rapports
- Rapports de performance :
 - Remise à neuf de Point Lepreau – phase II
 - Interruption d'alimentation au centre de données
 - Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs
- Audit de la Province du Nouveau-Brunswick :
 - Observations sur la situation financière de la province
 - Plan de viabilité à long terme détaillé pour l'infrastructure
 - Observations sur les régimes de retraite
- Audits des états financiers – thèmes



Calendrier de publication des rapports

- Publication actuelle :
 - Rapports de performance :
 - Remise à neuf de Point Lepreau – phase II
 - Interruption d'alimentation au centre de données
 - Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs
 - Audit de la Province du Nouveau-Brunswick et observations s'y rapportant
 - Audits des états financiers – thèmes
- Autres rapports d'audits de performance :
 - Aide financière à Atcon Holdings Inc. et à l'industrie
 - Sylviculture
 - Approvisionnement en bois des terres privées
 - Sécurité des patients: prévention et contrôle des infections dans les hôpitaux



Remise à neuf de la centrale de Point Lepreau – phase II

Volume 2, chapitre 2



Phase I de nos travaux :

- Décrire les éléments clés de la planification et de l'exécution de la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau par Énergie NB;
- Présenter un sommaire des renseignements financiers.

Objectif des travaux de la phase II :

- Évaluer le caractère raisonnable des principaux éléments de coûts du projet de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau.



Domaines sur lesquels nous nous sommes concentrés :

- Approvisionnement et gestion des contrats;
- Contrats de services importants;
- Coûts des composantes majeures;
- Frais relatifs aux heures supplémentaires;
- Imputation des coûts indirects;
- Coûts d'exploitation, d'entretien et d'administration (EEA).



Résumé des résultats

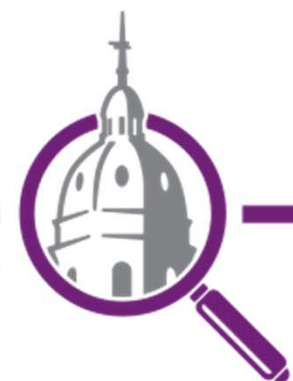
- Approvisionnement et gestion des contrats
 - Majorité des contrats bien gérés
 - Absence d'appel d'offres concurrentielles pour certains contrats de services d'ingénierie
 - Absence d'une approche systématique pour l'évaluation postérieure aux contrats



Résumé des résultats

Contrats de services importants

Nécessité d'une gestion plus active des risques à Énergie NB pour le contrat de Siemens



Résumé des résultats

Contrats de services importants

Travaux préparatoires insuffisants
pour Castle Rock



Résumé des résultats

Contrats de services importants

- Taux majorés payés pour les services d'Acres-Sargent & Lundy (ASL) et de Hatch Sargent & Lundy (HSL)
- De 25% à 35% plus élevés que toute autre firme d'ingénierie engagée par Énergie NB durant la remise à neuf



Résumé des résultats

- Frais relatifs aux heures supplémentaires
 - Totalisent 41,2 millions de dollars.
 - Une partie importante des heures supplémentaires est attribuable à une surcharge de travail imprévue découlant du prolongement de la mise hors service.
 - En règle générale, les montants versés pour les heures supplémentaires des dix employés sélectionnés aux fins d'examen ont semblé raisonnables.
 - Une planification minutieuse du redémarrage aurait pu réduire le nombre d'heures supplémentaires requises.



Heures supplémentaires des dix employés qui en ont fait le plus – rémunération totale pendant la période complète de remise à neuf

Pièce 2.9.1 – condensée

Titre/Poste	Rémunération totale durant la période de remise à neuf		% supplémentaires vs normales	
	Rémunération totale (\$)	Annualisée (\$)	Paie	Heures
Manutention du combustible nucléaire	1 364 300	186 100	56	33
Instrumentation électrique et contrôles	1 135 900	155 000	58	31
Manutention du combustible nucléaire	1 209 900	165 100	49	28
Activités	1 230 800	167 900	46	24
Activités/Manutention du combustible nucléaire	1 072 00	146 300	53	31
Vérification du rayonnement nucléaire	1 146 000	156 400	45	28
Activités/Manutention du combustible nucléaire	1 009 200	137 700	46	27
Activités/Manutention du combustible nucléaire	1 009 300	137 700	44	25
Mise en service	1 043 600	142 400	41	23
Chef de projet	943 000	128 700	43	23
Total	11 164 900		48	27

Résumé des résultats

- Imputation des coûts indirects
 - Dans l'ensemble, les coûts indirects imputés pour la remise à neuf de la CPL ont semblé raisonnables.



Résumé des résultats

- Coût d'exploitation, d'entretien et d'administration (EEA)
 - Énergie NB a utilisé les pratiques courantes de l'industrie nucléaire en matière de gestion des coûts d'EEA.



Conclusion

- Les principaux éléments de coûts du projet se sont, en règle générale, avérés raisonnables.
- Nous croyons cependant qu'Énergie NB peut apporter des améliorations dans certains domaines, tels que :
 - l'approvisionnement;
 - la gestion de contrats;
 - la gestion active des risques liés aux principaux entrepreneurs.



Recommandations

- Nous avons formulé dix recommandations afin d'améliorer la façon dont Énergie NB réalisera, à l'avenir, ses grands projets d'immobilisations.





Interruption d'alimentation au centre de données

Volume 2, chapitre 3

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Contexte

Le 9 juin 2014, le centre de données de Marysville a connu une interruption d'alimentation et une défaillance de son système d'alimentation électrique de secours.

Importante perte d'accès au système le jour même et dans les semaines qui ont suivi.

Nous avons complété un examen des événements et circonstances entourant l'interruption des services de TI.



Objectifs

1. Examiner les détails de la panne du 9 juin, y compris les causes de l'interruption de service et les efforts déployés par l'ASINB aux fins de rétablissement.
2. Examiner des exemples de répercussions sur la prestation de programmes et de services gouvernementaux.
3. Déterminer quel risque avait déjà été cerné, ainsi que l'étendue des efforts déployés avant la panne pour les atténuer.



Objectifs

4. Examiner l'état actuel des risques en matière de TI, plus précisément en ce qui a trait à la panne du 9 juin, et déterminer quelles améliorations ont été apportées ou sont prévues.
5. Déterminer si l'ASINB avait rédigé, mis à l'essai et instauré des plans de continuité des activités et de reprise après sinistre.



Résumé des résultats - 1: Que s'est-il produit le 9 juin?



Génératrice de secours



Système de commutation à commande automatique



Système d'alimentation sans coupure

Conclusion - 1

- Panne généralisée du système de secours
 - Défaillances indépendantes (système d'alimentation sans coupure, système de commutation à commande automatique, génératrice de secours)
 - Préparation inadéquate (l'intervention a été réactive, et rien n'indique qu'un plan de reprise après sinistre officiel ait été en place)



Résumé des résultats - 2

- Il y a eu perte et corruption de données appartenant aux ministères.
- Perte de l'accès à des systèmes essentiels
- Coûts directement liés à la panne estimés à 967 000 \$



Conclusion - 2

- Les répercussions sur les services gouvernementaux ont été profondes et ont touché tous les ministères. L'accès aux programmes et services du gouvernement a été grièvement restreint lors de la panne et de la reprise subséquente.



Résumé des résultats - 3

- En 2009, une tierce partie s'est vu confier par le ministère de l'Approvisionnement et des Services (MAS) la conceptualisation d'une vision pour les centres de données.
 - Modernisation des infrastructures âgées au centre de données de Marysville (ce qui impliquerait, entre autres, de remplacer le système d'alimentation sans coupure et d'en installer un deuxième)
 - Acquisition d'un centre de données secondaire



Résumé des résultats - 3

- Toujours en 2009, le MAS a présenté au gouvernement des recommandations, lui conseillant notamment d'apporter des améliorations aux infrastructures âgées du centre de données de Marysville.
 - Le MAS a été demandé de soumettre au gouvernement, avant décembre 2009, un plan de continuité des activités pour le centre de données de Marysville.
 - La direction de l'ASINB a indiqué qu'elle a tenté de nombreuses fois de se présenter de nouveau au gouvernement, mais que des circonstances ont empêché ceci.



Résumé des résultats - 3

- En 2010, Bell Aliant a recommandé que le système d'alimentation sans coupure soit remplacé et qu'un deuxième système d'alimentation sans coupure redondant de secours soit ajouté.



Résumé des résultats - 3

- La redondance entre les deux centres de données n'a pas encore été atteinte.
- Aucun plan de remplacement du système d'alimentation sans coupure n'a été établi avant l'incident.
- On ne sait pas bien à qui revient le pouvoir central d'entreprendre une mise à niveau des systèmes et de l'équipement de TI à l'échelle du gouvernement.



Résumé des résultats - 4

- Nouveaux systèmes d'alimentation sans coupure et de commutation à commande automatique
- La configuration globale du système d'alimentation de secours demeure la même.
- Inappropriée dans le cas de systèmes essentiels
- Redondance des serveurs entre les centres de données principal et secondaire



Résumé des résultats - 5

- En cas de panne des systèmes, la remise en marche des systèmes et la récupération des données des ministères dépendent de la disponibilité des services offerts par l'intermédiaire du centre de données de Marysville.
- Aucun plan écrit pour la continuité des services de TI ou de plan de reprise après sinistre n'est en place en cas de panne au centre de données de Marysville.



Recommandations

- Nous avons formulé 7 recommandations à l'ASINB et le BCSI afin d'adresser les faiblesses.
- Détaillée à la pièce 3.1 du volume 2





Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Volume 2, chapitre 4

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs

Le suivi favorise la reddition de comptes en donnant à l'Assemblée législative et au grand public de l'information sur la mesure dans laquelle le gouvernement donne suite aux recommandations formulées dans le cadre des audits de performance.



Résumé de l'état des recommandations par année tel qu'indiqué par les ministères/organismes

Pièce 4.2

Exercice	Recommandations					
	Total	N'est plus pertinente	Mise en œuvre	Acceptée/ non mise en œuvre	Non acceptée	% mises en œuvre
2012	32	0	22	10	0	69
2011	24	0	19	5	0	79
2010	44	7	23	11	3	62
Total	100	7	64	26	3	69

Suivi des recommandations de 2010 :

Développement économique

Aide financière à l'industrie (2 recommandations mises en œuvre sur 7)

Non mises en œuvre :

- Établir d'autres objectifs mesurables pour le PAFI
- Faire rapport sur le succès du PAFI
- Établir des directives et des procédures :
 - pour la vérification de l'information financière des clients autre que leurs états financiers vérifiés
 - pour la détermination des types d'analyse financière qui devraient être effectués pour repérer les risques et les mesures d'atténuation devant être prises
- Mettre en place un processus de surveillance pour évaluer directement les progrès de chaque bénéficiaire d'un prêt-subvention

Suivi des recommandations de 2010 : Éducation postsecondaire, Formation et Travail – Immigration et Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (11 recommandations mises en œuvre sur 20)

Non mises en œuvre :

- Élaborer et implanter des procédures de suivi adéquates
- Assurer le support avec des directives et des procédures documentées
- S’assurer que les opérations respectent les ententes conclues
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d’évaluation permettant de déterminer si le Programme atteint son objectif
- Établir des objectifs, des indicateurs de rendement et des procédures de suivi afin d’évaluer le rendement

Suivi des recommandations de 2010 : Éducation postsecondaire, Formation et Travail – Immigration et Programme des candidats du Nouveau-Brunswick (11 recommandations mises en œuvre sur 20)

Non mises en œuvre (suite) :

- Élaborer et mettre en œuvre une approche qui permettrait de mesurer régulièrement le rendement et de le comparer aux objectifs fixés
- Revoir les objectifs fixés et établir un plan d'action précis pour les atteindre
- Élaborer des plans opérationnels annuels à utiliser dans le cadre des travaux quotidiens
- Rendre compte du rendement du Programme

Suivi d'autres recommandations de 2010

- Tourisme, Patrimoine et Culture

Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick

7 recommandations mises en œuvre sur 7

- Société des alcools du Nouveau-Brunswick

Magasins de franchise 3 recommandations mises en œuvre sur les 3 toujours applicables







Tableau de suivi – Production de rapports en ligne

Suivi des recommandations 2014-2012

	Date de publication du rapport et nom du projet	Année du rapport du VG		
		2014	2013	2012
Ministères				
Développement économique	(2010) - Aide financière à l'industrie	●	●	●
Tourisme, Patrimoine et Culture	(2010) - Banque d'oeuvres d'art	✓	✓	▽
Environnement et Gouvernements locaux	(2012) - Commissions de gestion des déchets solides	▲		
	(2011) - Commission d'épuration des eaux usées	▲	▽	
Bureau du Conseil exécutif/Assemblée législative	(2011) - Frais de bureau de circonscription des députés de l'Assemblée législative et des membres du Conseil exécutif	▽	▽	

Légende

-  100 % des recommandations mises en œuvre
-  De 75 à 99 % des recommandations mises en œuvre
-  De 50 à 74 % des recommandations mises en œuvre
-  Moins de 50 % des recommandations mises en œuvre

http://www.agnb-vgnb.ca/content/agnb-vgnb/fr/publications/Rapports_suivi.html



Audit de la Province du Nouveau-Brunswick

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Audit de la Province du Nouveau-Brunswick

- Opinion d'audit sans réserve signée le 17 juillet 2014
- Réponse à la *Loi sur la transparence et la responsabilisation financières*
- La VG préfère que la publication s'effectue tôt chaque année.





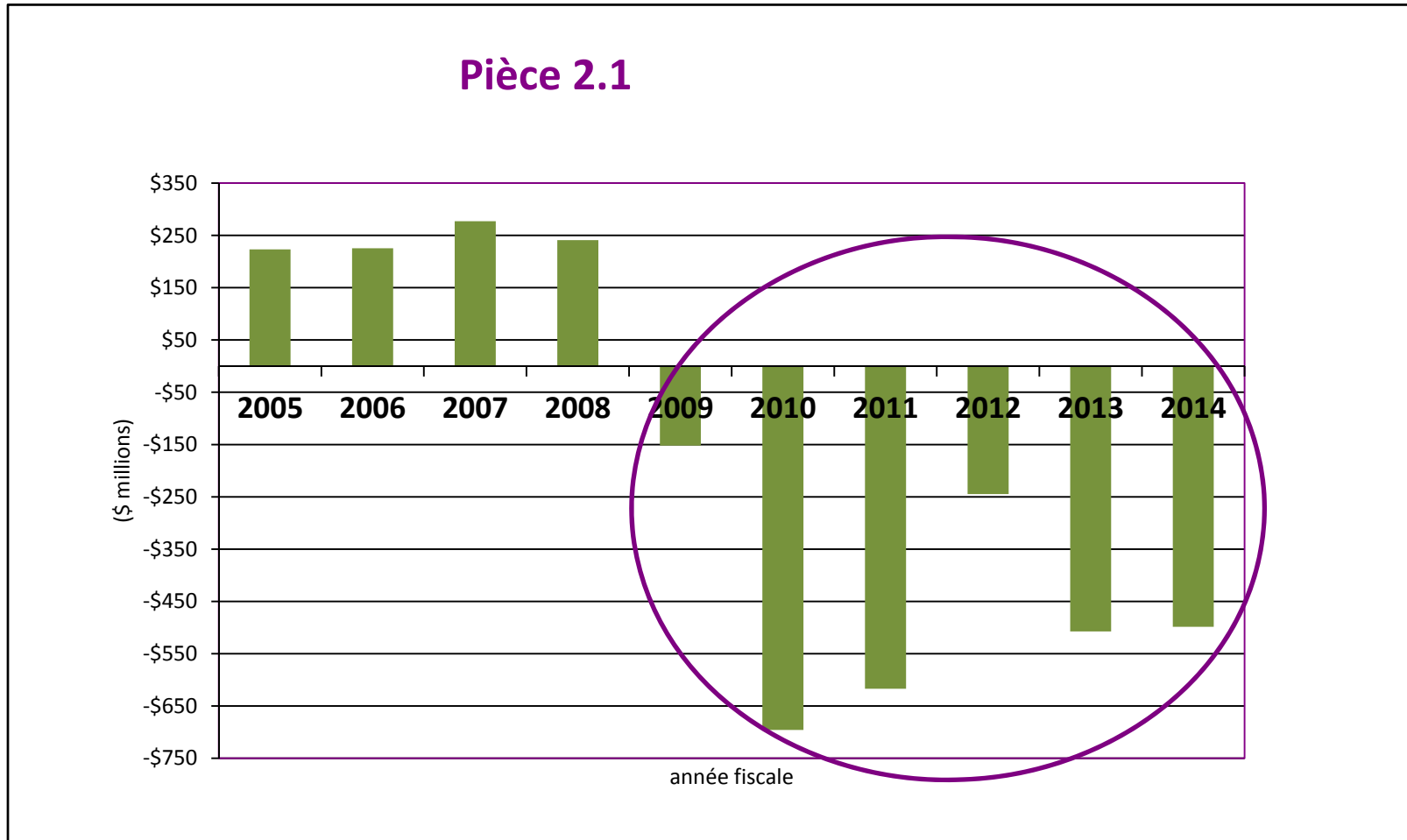
Observations sur la situation financière de la province - Volume 1, chapitre 2

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK

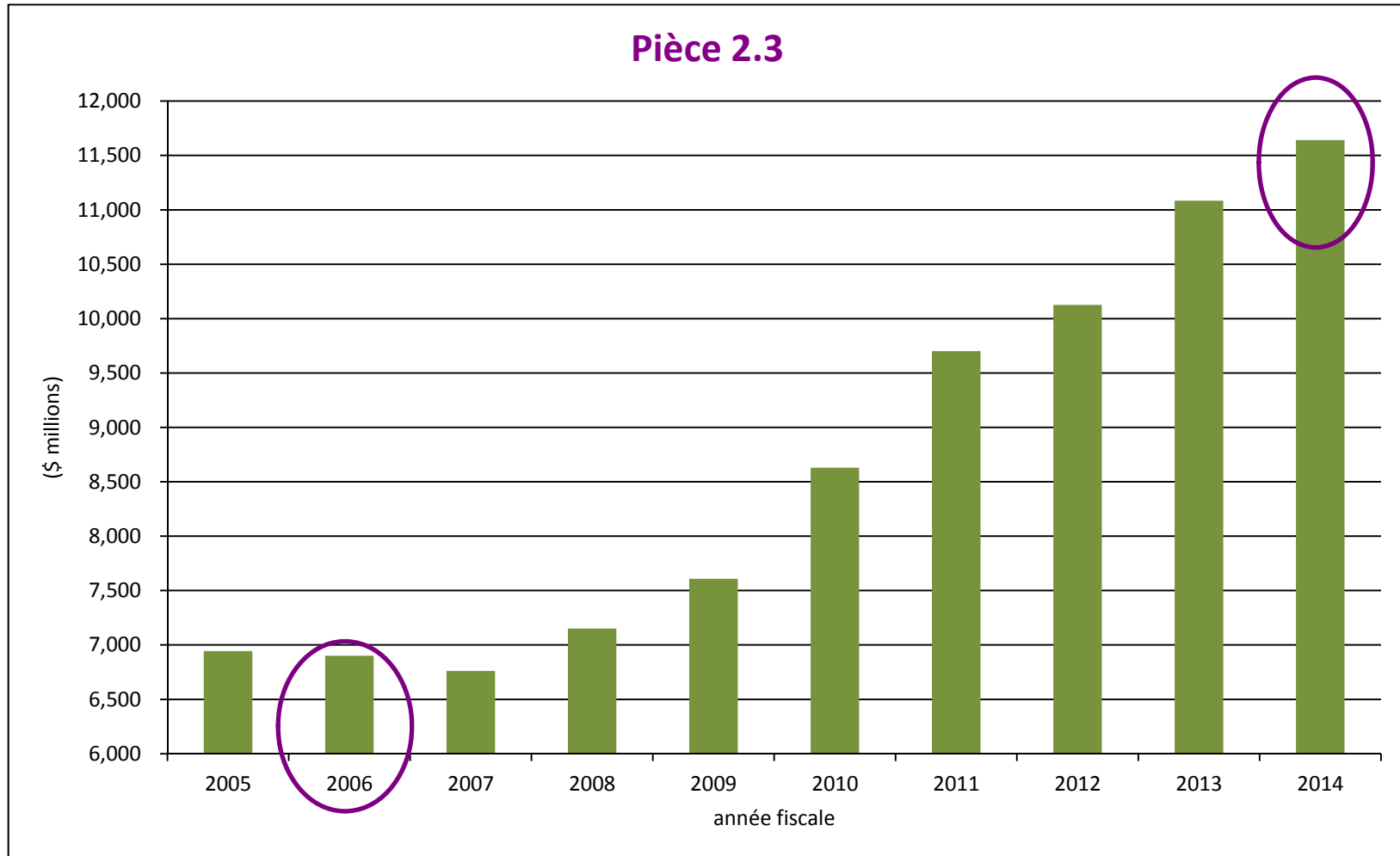


VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Excédents (déficits) annuels de la Province du Nouveau-Brunswick



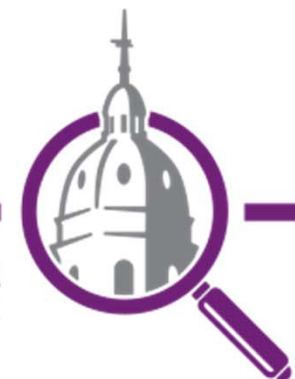
Dette nette de la Province du Nouveau-Brunswick



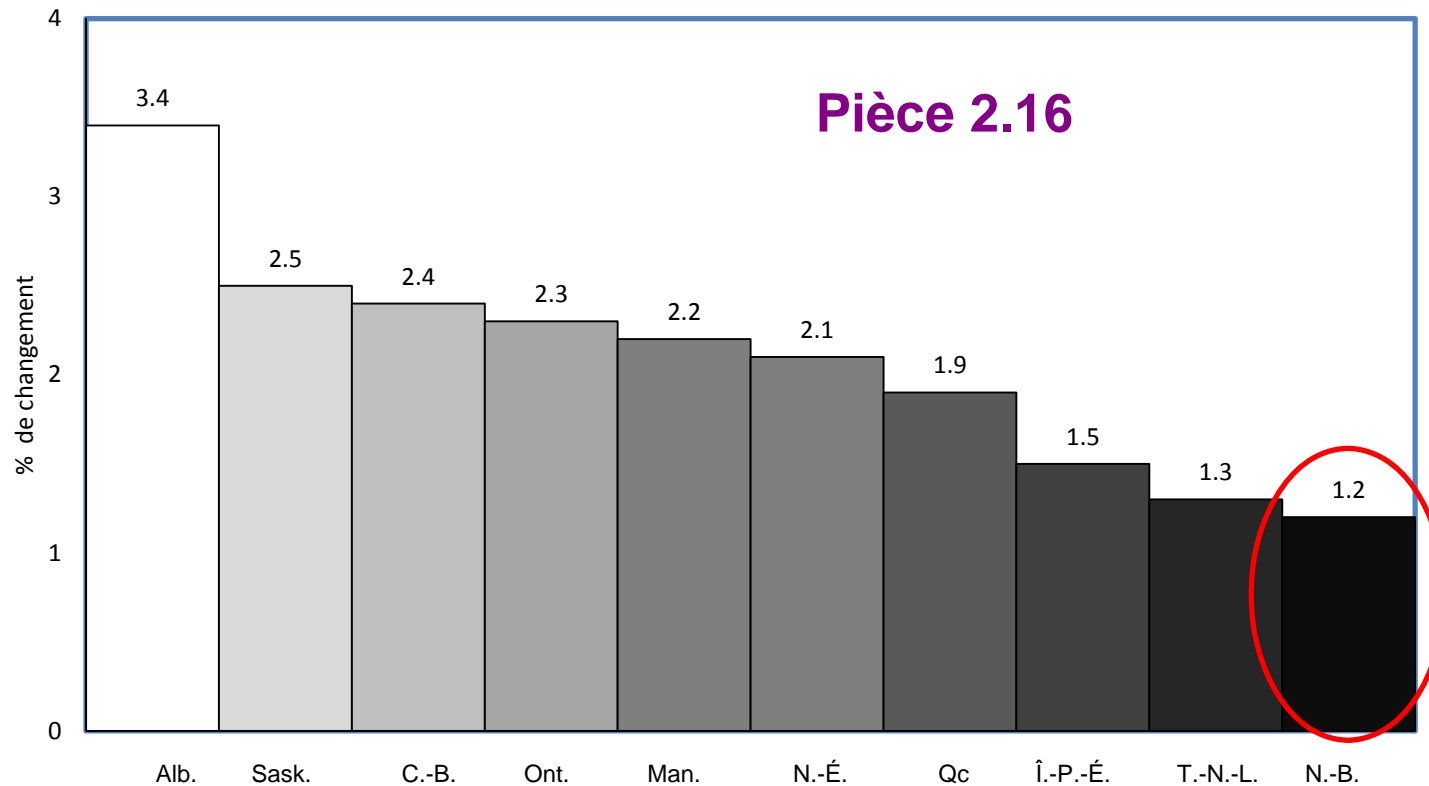
Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces (en millions de dollars)

Pièce 2.11

Province	Hausse de 2006 à 2014	2006	2010	2014
Nouveau-Brunswick	69%	6 901	8 629	11 641
Saskatchewan	-41%	7 870	3 560	4 615
Manitoba	58%	10 952	11 643	17 344
Nouvelle-Écosse	21%	12 239	13 045	14 762
Terre-Neuve et Labrador	-22%	11 680	8 220	9 085



Prévision du pourcentage de changement du PIB réel 2014-2015



Source: ministère des Finances, province du Nouveau-Brunswick



Comparaison de la dette nette par habitant avec celle d'autres provinces (\$)

Pièce 2.13

Province	2010	2013	2014
Nouvelle-Écosse	13 847	14 820	15 712
Nouveau-Brunswick	11 459	14 661	15 400
Manitoba	9 633	12 714	13 711
Saskatchewan	3 440	4 698	4 164
Terre-Neuve et Labrador	15 748	15 804	17 240



Tendance des charges par fonction

Pièce 2.34 (condensée)

	(\$ millions)	(% percentage)
Fonction	Montant des charges 2014	Taux moyen de croissance sur trois ans (%)
Éducation et formation	1 821,8	1,9
Santé	2 789,9	1,2
Service de la dette publique	661,9	1,1
Développement social	1 076,6	1,4
Transports et infrastructure	577,9	13,4
Services de protection	235,2	(3,2)
Ressources	212,7	(1,5)
Gouvernement central	536,5	(7,9)
Travail et emploi	118,3	(4,4)
Développement économique	231,4	(10,2)
Total	8 262,2	(0,8)

Tendance des recettes selon la provenance

Pièce 2.35 (condensée)

	(\$ millions)	(% pourcentage)
Source	Montant des recettes 2014	Taux moyen de croissance sur trois ans
Provenance provinciale		
Taxes et impôts	3 595,3	1,6
Licences and permis	148,7	3,4
Redevances	90,9	1,4
Autres recettes provinciales	849,4	6,4
Gains du fonds d'amortissement	204,5	(2,9)
Provenance fédérale		
Paiements de péréquation fiscale	1 562	(2,0)
Subventions inconditionnelles	948,9	4,4
Subventions conditionnelles	363,8	(1,5)
Total	7 763,5	1,4

Résumé des indicateurs de l'état des finances

Pièce 2.17 (condensée)

	Indicateur	Tendance à court terme	Tendance à long terme
Durabilité	Actif/passif	Défavorable	Défavorable
	Actif financier/passif	Défavorable	Défavorable
	Dette nette/recettes annuelles totales	Défavorable	Défavorable
	Charges par fonction/charges totales	Neutre	Neutre
	Dette nette/PIB	Défavorable	Défavorable
	Déficit accumulé/PIB	Défavorable	Défavorable
	Charges totales/PIB	Neutre	Défavorable

Plan de viabilité à long terme détaillé pour l'infrastructure

« La province a besoin d'un plan de viabilité détaillé pour l'infrastructure. Ce plan doit viser à assurer la viabilité et la sécurité de toutes les infrastructures essentielles, que ce soit les routes, les hôpitaux, les écoles ou les ponts, tout en prenant en compte les défis financiers auxquels la province fait face. »

– Rapport de la vérificatrice générale, 2012



Il est essentiel que le plan contienne les éléments suivants :

1. Rationaliser les actifs;
2. Démarche budgétaire à long terme, entretien en fonction du cycle de vie des immobilisations;
3. Assurer une source protégée de financement au niveau de base qui est jugé nécessaire pour correctement entretenir les actifs en service;
4. Avoir un horizon de planification de 20 ans;
5. Nouvelles immobilisations construites uniquement si une analyse de rentabilité en démontre le besoin;
6. Appliquer la stratégie et le système de gestion des actifs du MTI à tous les actifs essentiels;
7. Publier annuellement un rapport de rendement public;
8. Faire en sorte que la discipline financière soit respectée à long terme.

Conclusion

- Un déficit structurel demeure.
- Il faudra :
 - continuer de faire preuve de diligence;
 - revenir à des budgets équilibrés et contrôler la croissance de la dette nette;
 - se doter d'un plan à long terme en ce qui a trait aux infrastructures.





Observations sur les régimes de retraite

Volume 1, chapitre 3

- Incidences pour la province
- Incidences pour les employés de la province
- Comptabilité concernant les régimes à risques partagés

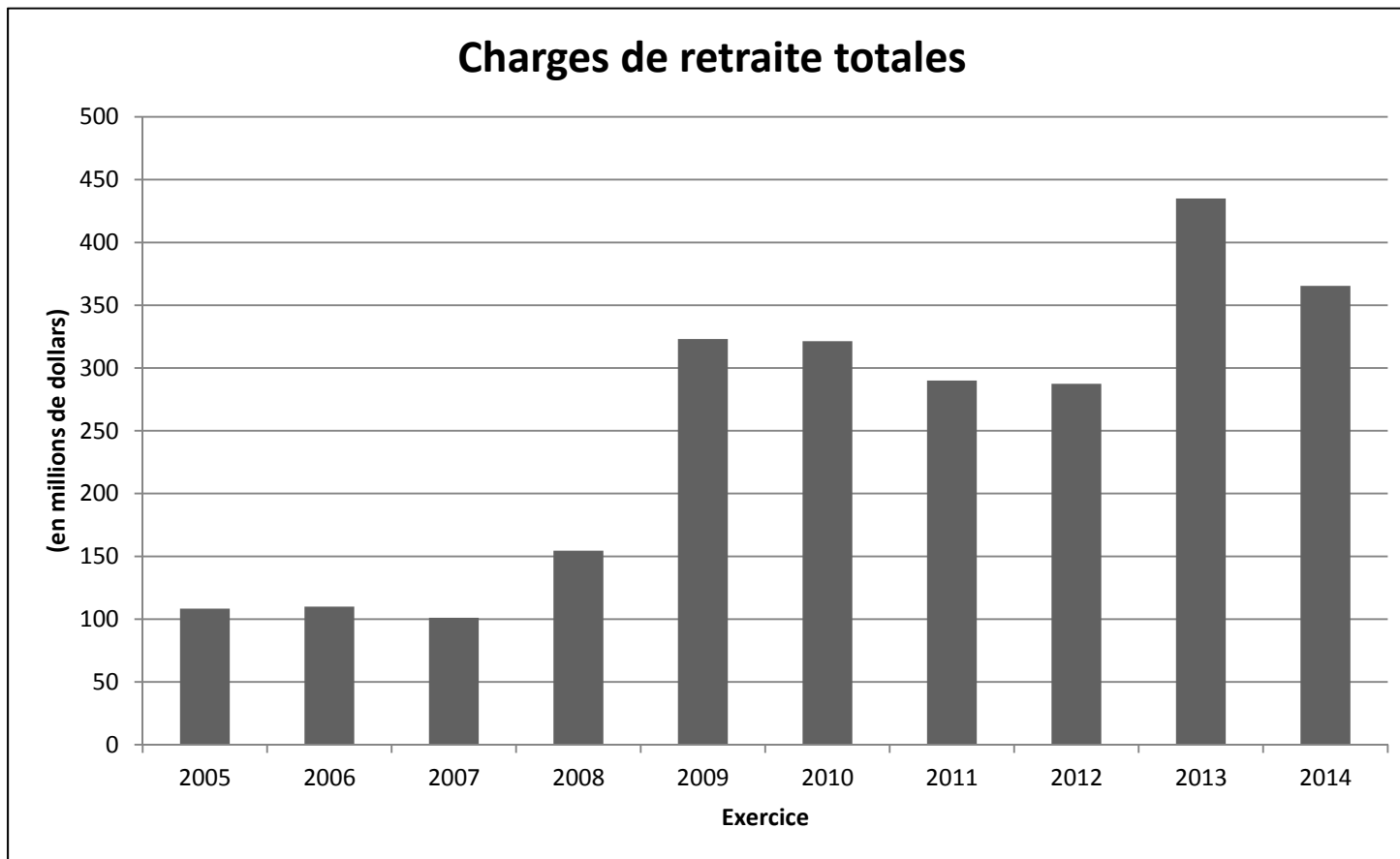
AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

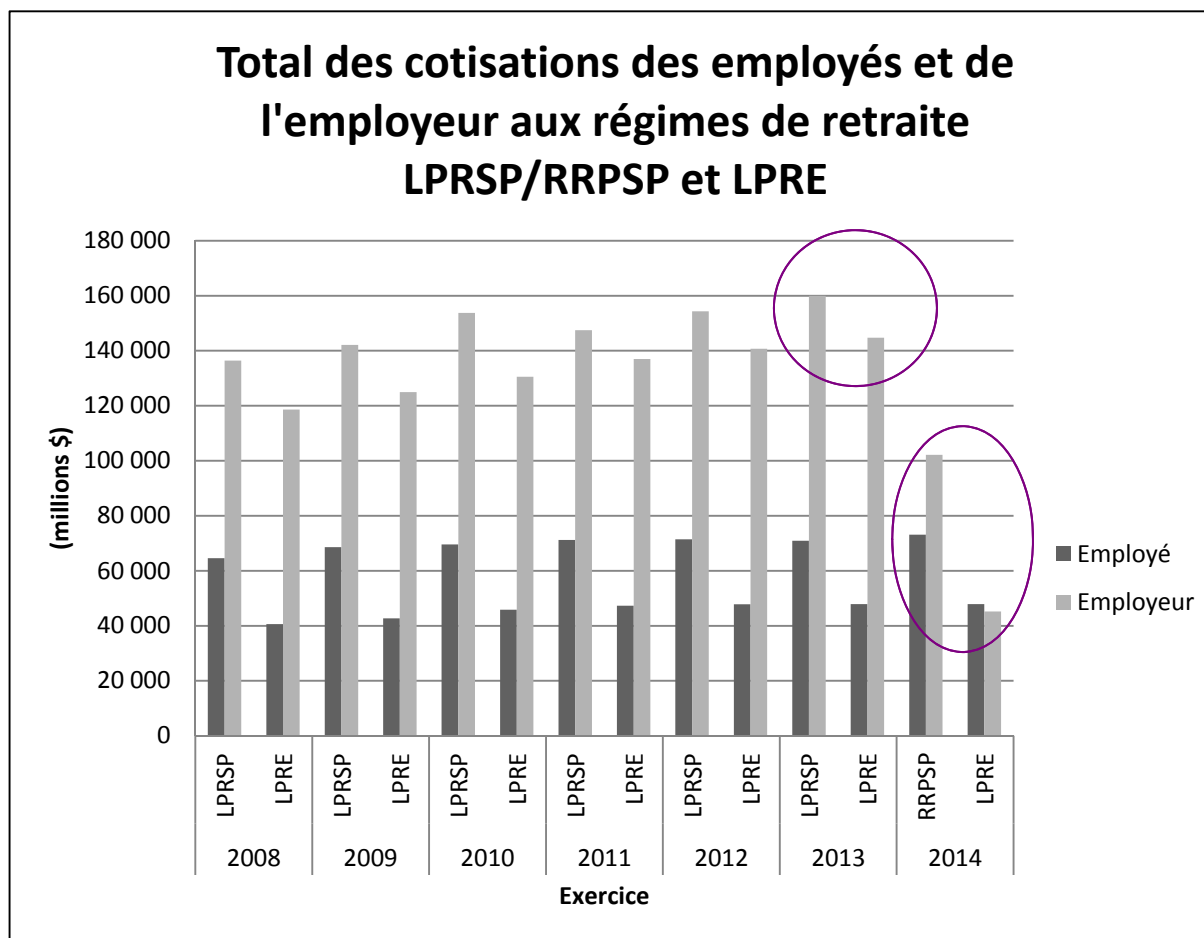
Charges de retraite totales

Pièce 3.2



LPRSP/RRPSP et LPRE – cotisations au régime

Pièce 3.5



Évaluations actuarielles – LPRSP / RRPSP

Date	% Capitalisé	LPRSP /RRPSP Taux de financement (millions \$)
1 ^{er} avril 2012	83,6	<1 022>
1 ^{er} janvier 2014	100,3	18,9



Quelle est la raison pour le changement de taux de financement?

Importantes modifications des hypothèses actuarielles associées au régime :

- suppression de l'indexation automatique et aucune prévision quant aux augmentations de salaire;
- modification de l'hypothèse concernant l'âge de retraite;
- modification du taux d'actualisation.



Incidences pour les employés

Pièce 3.6 condensée

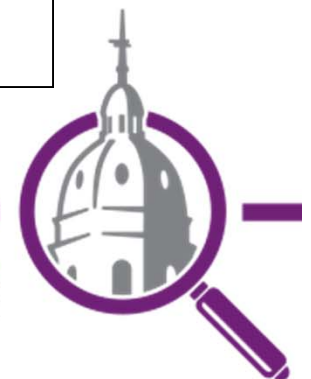
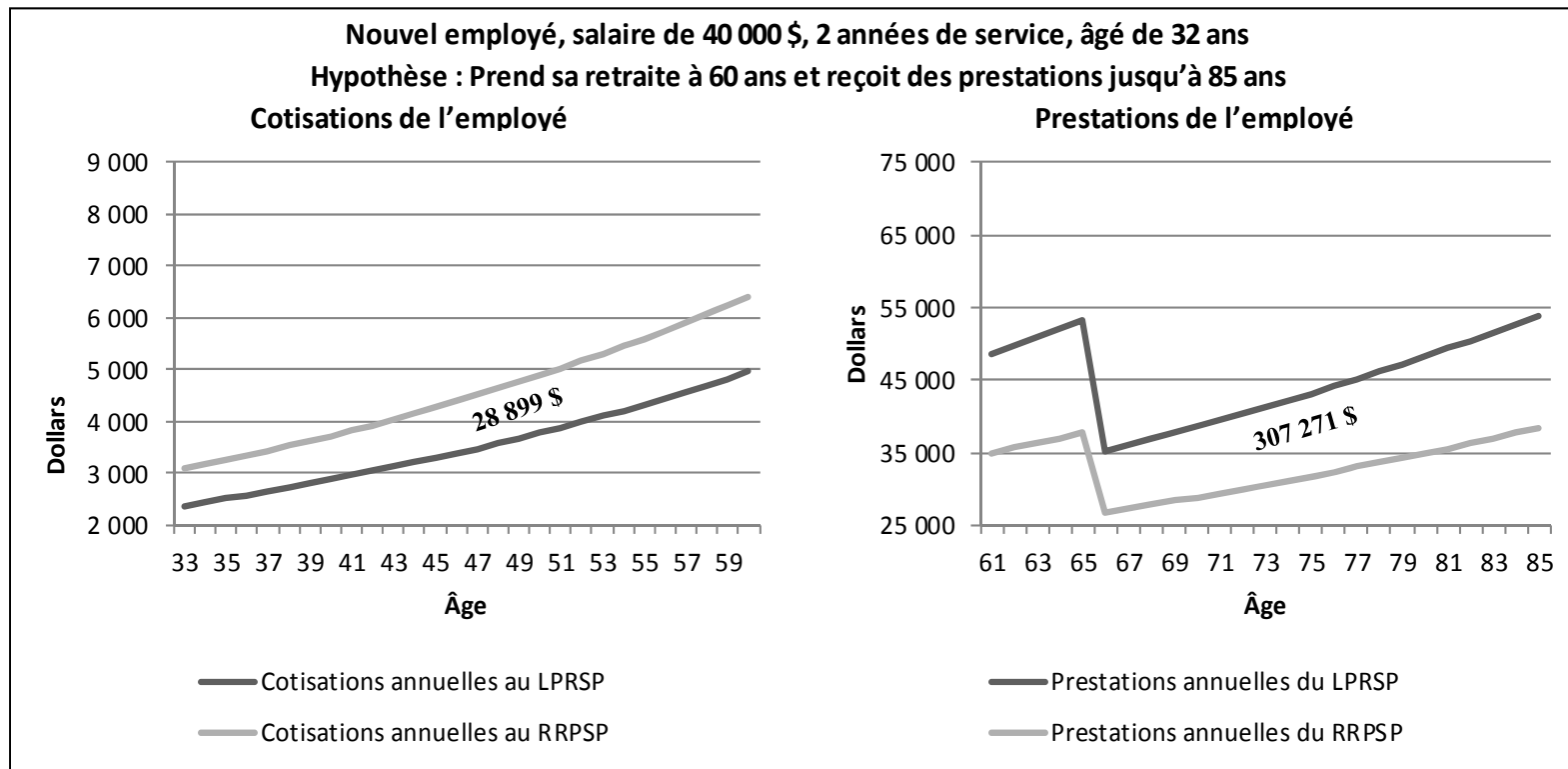
	Diminution du total des prestations constituées si les prestations sont versées jusqu'à 85 ans	Cotisations accrues requises au cours de la vie active	Incidence totale pour l'employé des modifications du régime de retraite	Valeur actualisée de l'incidence totale pour l'employé jusqu'à 85 ans
<i>Salaire de 66 500\$ pour un employé près de son départ à la retraite, âgé de 55 ans, 25 ans de service au début du nouveau régime</i>				
Retraite à 55 ans (2014)	42 628	-	42 628	13 165
Retraite à 60 ans (2019)	111 059	7 391	118 449	43 508
Retraite à 65 ans (2024)	67 040	15 855	82 895	29 674
<i>Salaire de 66 500\$ pour un employé expérimenté, âgé de 45 ans, 15 ans de service au début du nouveau régime</i>				
Retraite à 55 ans (2024)	278 304	15 855	294 159	75 849
Retraite à 60 ans (2029)	285 499	25 549	311 048	71 095
Retraite à 65 ans (2034)	99 983	36 651	136 634	34 651
<i>Salaire de 40 000\$ pour un nouvel employé, âgé de 32 ans, avec 2 ans de service au début du nouveau régime</i>				
Retraite à 55 ans (2037)	386 091	22 010	408 101	53 386
Retraite à 60 ans (2042)	307 271	28 899	336 170	40 095
Retraite à 65 ans (2047)	44 671	36 788	81 459	16 332

Volume 1 – chapitre 3

59 - Incidences pour les employés de la province

Nouvel employé

Pièce 3.7



Résumé de l'impact

Employeur:

- Économies importantes de trésorerie annuelles estimées de plus de 150 millions de dollars en raison de l'arrêt de « paiements spéciaux » aux régimes de retraite des services publics et des enseignants.

Employé:

- Les employés paieront plus en contributions, recevront des prestations moins élevées, travailleront plus longtemps, ou une combinaison de ces trois résultats.
- Les changements aux régimes de retraite ont une plus grande incidence pour les nouveaux employés et ceux en milieu de carrière.
- Ceux avec le plus de temps à planifier leur retraite peuvent réagir à leurs changements de circonstances aux fins de planification de retraite.



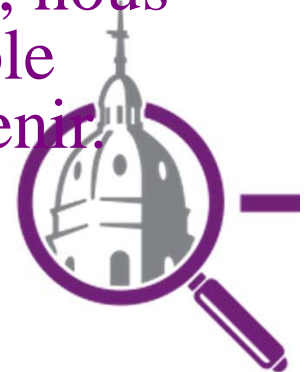
Régimes à risques partagés – comptabilité

- La norme comptable pour le secteur public concernant les pensions (SP 3250 - Avantages de retraite) ne traite pas de manière exhaustive d'arrangements uniques comme les régimes de retraite à risques partagés.
- Des arguments convaincants pourraient être présentés pour divers traitements comptable.
- Nous sommes d'accord avec le classement général du régime comme étant un régime à prestations déterminées.



Conclusions relativement à la comptabilité

- Il convient de souligner que les normes comptables connaissent actuellement certaines transformations.
- Nous continuerons de surveiller ces normes à mesure qu'elles évoluent, et notre conclusion en ce qui a trait au traitement comptable approprié pour le RRPSP et les régimes des H-SCFP et des H-CES pourrait changer dans le futur, en fonction des changements qui seront apportés aux normes comptables.
- Étant donné que d'autres régimes de retraite pourraient convertir en régimes de retraite à risques partagés, nous estimons que la question d'un traitement comptable approprié demeure importante pour les audits à venir.





Audits des états financiers – thèmes

AUDITOR GENERAL
OF NEW BRUNSWICK



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Faits saillants et thèmes récurrents pour la Province

- Préoccupations portant sur la comptabilité
- Préoccupations en matière de gouvernance ou de surveillance
- Préoccupations relatives aux estimations
- Séparation des tâches
- Sécurité des TI
- Intégrité, exactitude et exhaustivité des données
- Reprise après sinistre et personnel clé suppléant
- Non-respect des politiques, des normes et des directives
- Manque de documentation
- Approbations

20 audits de sociétés de la Couronne, de conseils, de commissions et d'autres organismes

- Centre communautaire Sainte-Anne
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick
- Commission des services financiers et des services aux consommateurs, anciennement connue comme la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick
- Investir Nouveau-Brunswick
- Société de Kings Landing
- Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick
- New Brunswick Community College
- Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick
- New Brunswick Immigrant Investor Fund (2009) Ltd.
- Agence des services internes du Nouveau-Brunswick
- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick
- Conseil du premier ministre sur la condition des personnes handicapées
- Gestion provinciale Ltée
- Curateur public – Fiducies administrées
- Société de développement régional

Faits saillants et thèmes récurrents pour les organismes de la Couronne

- **Préoccupations d'ordre comptable**
- **Manque de séparation des fonctions**
- **Préoccupations relatives à la surveillance et à la gouvernance**
- **Préoccupations relatives aux estimations**
- **Gestion des ententes ou arrangements avec des tiers**



Q et R

